CENTRE DE GESTION
de la Fonction Publique Territoriale

Accusé de réception en préfecture
041-284100070-20250522-25-026-AR
Date de télétransmission : 23/05/2025
Date de réception préfecture : 23/05/2025

ARRETE N°25-026

LISTE DES CANDIDATS ADMIS

Examen Professionnel Adjoint Administratif Principal de 2ème Classe

(Avancement de grade)

Session 2025

Le Président du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher :

Vu le Code Général de la Fonction Publique, Livre III, titre II, et notamment ses articles L.325-1 à L.325-22, L.325-26 à L.325-31, L452.11, L452-35 et L452-38 ;

Vu le décret n°2006-1690 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux,

Vu le décret n°2007-113 du 29 janvier 2007 fixant les modalités d'organisation des examens professionnels prévus aux articles 10 et 24 du décret n°2006-1690 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux,

Arrêté du 29 janvier 2007 fixant le modèle de document retraçant l'expérience professionnelle des candidats à certains concours et examens professionnels de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2008-512 du 29 mai 2008 relatif à la formation statutaire obligatoire des fonctionnaires territoriaux,

Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013, modifié, relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverse applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le décret n°2016-596 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap,

Vu le règlement général des concours et examens professionnels organisés par le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher du 11 mars 2021,

Vu l'arrêté n°24-002 du 22 janvier 2024 du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher fixant la liste des personnes pouvant être choisies comme membres du jury des concours et examens professionnels organisés par le Centre Départemental de Gestion de Loir-et-Cher,

Vu l'arrêté n°24-033 du 3 juillet 2024 du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loir-et-Cher décidant l'ouverture de l'examen professionnel d'Adjoint Administratif Principal de 2ème classe (Avancement de Grade),

Vu le procès-verbal de tirage au sort du représentant du personnel effectué parmi les membres titulaires et suppléants de la commission administrative paritaire (CAP) de catégorie C en date du 20 janvier 2025.

Vu l'arrêté n°25-003 du 16 janvier 2025 du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher fixant la liste des admis à concourir,

Vu l'arrêté n°25-005 du 3 février 2025 du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher nommant les membres de jury de l'Examen Professionnel Adjoint Administratif Principal de 2ème Classe (avancement de grade).

Accusé de réception en préfecture
041-284100070-20250522-25-026-AR
Date de télétransmission : 23/05/2025
Date de réception préfecture : 23/05/2025

Vu l'arrêté n°25-024 modificatif des membres du jury pour nomination d'examinateurs, du 6 mai 2025 du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher,

Vu le procès-verbal des délibérations du jury de l'examen professionnel d'Adjoint Administratif Principal de 2ème classe (Avancement de Grade) du 21 mai 2025 fixant la liste des candidats admis,

ARRETE

ARTICLE 1er : La liste des candidats admis à l'Examen Professionnel d'Adjoint Administratif Principal de 2ème classe (Avancement de Grade) Session 2025 est arrêtée ainsi qu'il suit :

AKKARY	Désirée
ALONZO	Emilie
ANJUBEAULT	Laurence
ARGUEYROLLES	Aline
AZIAN	Armine
BACHELIER	Hermance
BAÏSSAS	Marie
BASILE	Claire
BELLOUET	Marine
BERTHAULT	Julie
BERTHOD	Anne
BERTHON	Laurine
BETHLEEM	Leslie
BIBECH	Olfa
BISSON	Daniella
BIZEAU	Amélie
BLANDIN	Céline
BOUET	Ludivine
BOUGUESSA	Fatma
BRET	Christelle
CAVARROC	Yvette
CAZEAUX	Laura
CELESTIN	Nathalie
CHABENAT-DUMAS	Alexandre
CHABOT ROBERT	Maddly
CHARBONNIER	Axelle
CHARON	Coralie
CHARTUS	Cindy
CHAUVET	Chloé
CHENE	Stephanie
CHMIELARSKI	Thérèse
COIRAT	Mélanie
COLLIN	Delphine
COSTEA	Laura
COULON	Clarisse
CROZE	Fanny
DA GRAÇA	Janine
DA SILVA	Céline
DA SILVA	Elisabeth
DALLAY	Pauline
DELANOUE	Johanna

Accusé de réception en préfecture
041-284100070-20250522-25-026-AR
Date de télétransmission : 23/05/2025
Date de réception préfecture : 23/05/2025

DELAUZUN	Alix
DENIAU	Elodie
DESTOUCHES	Isabelle
DUCHEMIN	Floriane
DUPLESSIS	Cinthia
DUPREZ	Cécile
DURAND	Stéphanie
FEVE	Antonine
FLEURY	Severine
FORT	Deborah
FOUCHER	Justine
FOUQUET	Aurelie
FOURNIVAL	Carine
FRAMPIER	Diane
FROMENT	Nathalie
GARANGER	Justine
GARNIER	Jennifer
GAUTHIER	Charlène
GIMENEZ	Adeline
GITTON	Delphine
GOUZY	Frédéric
GUILLARD	Lisa
GUILLAUME	Amandine
GUILLEMET	Aurélie
GÜLSOY	Sibel
HAKAOUI	Lucie
HARRIBEY	Christine
HERVET	Charlene
HUBERT	Mathilde
HUCHET-DELMAS	Isabelle
JOACHIM	Julie
LE CHENE	Dorothée
LE LEANNEC	Laurianne
LEOST	Céline
LORY	Ophélie
LUX	Aurélie
MALLET	Marie-Anna
MAMOUR	Noémie
MAROLLEAU	Sophie
MARTIN	Sabrina
MARTINS	Claudia
MARY	Charline
MATABARO BIBENTYO	Belline
MAUBAILLY	Chloé
MECHIN	Léa
METTAYE	Adeline
MEUNIER	Julie
MICHEL	Cécile
MILLOUX	Ana Bela
NGUYEN-PHUC	Laetitia

Accusé de réception en préfecture
041-284100070-20250522-25-026-AR
Date de télétransmission : 23/05/2025
Date de réception préfecture : 23/05/2025

OGER	Florence
PAGE	Margaux
PALADINI	Vincent
PASTOR	Sabine
PEAUD	Eugénie
PETIT	Magali
PICHARD	David
PILLAULT	Jessica
PILON	Gaelle
PINET	Virginie
PLAISANCE	Mikaela
PLAQUET	Stéphanie
POIRIER-PYCIOR	Maureen
POT	Mélanie
RAFFARD	Elodie
ROGER	Janique
ROUSSAY	Sandra
SALIN	Aurélie
SAUVEUR	Ingrid
SILVA RIBEIRO	Daniela
SIMON BRONDIN	Coline
TALAGRAND	Manon
TAMPIGNY	Boris
THIAULT	Aurélie
TIGEON	Juliette
VILLEDIEU	Vanessa
ZAGHOUANI	Hoirda
ZARAGOZA	Nathalie
ZOZIME	Delphine

Soit 120 candidats admis

ARTICLE 2 : Le Présent arrêté sera affiché dans les locaux du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher,

ARTICLE 3 : Le Présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de 2 mois à compter de la date de sa publication,

ARTICLE 4 : Monsieur le Président du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

Fait à la Chaussée-Saint-Victor, le 22 mai 2025

Le Président,

CENTRE DE GESTION - FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE - DE LOIR-ET-CHER (41)

Eric MARTELLIERE